



La culture du haricot vert en Afrique

par Benoît Leverrier, benoit.leverrier@wanadoo.fr

Exigences

En conditions tropicales, la culture du haricot vert est plus particulièrement pratiquée pendant la saison sèche en zone sahélienne (Sénégal, Burkina Faso). Au Kenya, le climat et les zones de production qui se situent à diverses altitudes permettent des productions tout au long de l'année. Si le haricot se comporte bien sur de nombreux types de sol, il préfère toutefois les terres plutôt fortes mais sans excès car le haricot est sensible à l'asphyxie racinaire. Il se caractérise par un cycle végétatif très court, notamment dans les zones sahéliennes : début de récolte 45 à 60 jours après semis. En zone d'altitude au Kenya, ce cycle est beaucoup plus long : 60 jours minimum. Il convient pour cela de favoriser le développement de la plante en étant rigoureux sur la fertilisation et l'irrigation. Malgré ce cycle végétatif de courte durée, le haricot est sujet aux attaques de maladies et de ravageurs, qui peuvent être préjudiciables à la qualité des produits mais aussi aux résultats économiques.



Les sols

Afin de minimiser les attaques fongiques dès la germination et la levée des plantes et pour favoriser la productivité des parcelles, il est nécessaire de pratiquer des rotations culturales. Les précédents culturaux les plus favorables sont les céréales. Les cultures de légumes à feuilles et cucurbitacées sont à éviter. Les sols de structures diverses (limoneux-sableux, argilo-sableux) peuvent être retenus. La culture est possible sur les sols à structure battante (limoneux), mais la période semis-levée nécessite quelques précautions. De par son court cycle végétatif, il faut que le haricot se développe rapidement. C'est pourquoi la préparation du sol doit être minutieuse et rigoureuse. Un sol adapté à la culture du haricot vert doit :

- être travaillé sur un minimum de 35 à 40 cm ;
- avoir une structure homogène et un lit de semence aéré et fin ;
- être correctement nivelé de façon à éviter les zones humides (mauvais développement des plants et risques d'attaques fongiques).

La fumure de fond sera incorporée au moment de la préparation du sol pour qu'elle soit localisée dans la zone du développement racinaire des plantes. Les fumures organiques sont déconseillées car elles peuvent favoriser la sensibilité du haricot aux maladies et ravageurs en cas de mauvaise décomposition. Seule une matière organique bien décomposée, enfouie au moment de la préparation du sol, peut être appliquée.

Les semis

Les densités de semis sur les parcelles doivent permettre aux plantes d'avoir un développement végétatif raisonnable, sans excès. Une densité trop importante favorise l'étiollement des plants et, par conséquent, accentue la fragilité et les risques sanitaires. C'est pourquoi les densités de semis doivent tenir compte des éléments suivants :

- la variété et son développement végétatif ;
- la saison de plantation (densités moindres en période humide) ;
- la méthode d'irrigation (densités moindres avec une irrigation à la raie).

Les semences certifiées et traitées sont recommandées car elles permettent de protéger les jeunes plantules contre les premiers ravageurs (mouche des semis) et sont exemptes de germes et maladies de type *Fusarium* et grasse. Les besoins en semences avoisinent les 30 kg par hectare pour obtenir des densités d'environ 200 000 à 250 000 plants/ha. En cas d'irrigation au goutte-à-goutte, les densités sont en général plus importantes pour atteindre 300 000 plants/ha. Le dispositif d'intervalle entre les lignes de plantation est en moyenne de 30 à 40 cm et de 5 à 7 cm entre plants sur la ligne. En période pluvieuse ou de forte humidité, un espacement plus important sur la ligne permet au plant de sécher rapidement après une

pluie. Sur un sol bien ressuyé (si une irrigation a été effectuée auparavant), les graines sont placées à une profondeur de 2 à 5 cm. En sol léger et filtrant (sableux), il faut éviter de semer trop superficiellement. A l'opposé, en sol lourd et/ou battant, une profondeur de 2 à 3 cm est suffisante. Si une irrigation est nécessaire et recommandée dès le semis en sol sableux, il est déconseillé d'irriguer entre le semis et la levée en sol lourd et battant. En règle générale, en sol limoneux-argileux, la pré-irrigation effectuée avant semis est suffisante pour permettre aux graines de germer et d'assurer une levée homogène et régulière sur la parcelle.